



**Rencontre sur le financement des services aux étudiants tenue le 5 décembre 2022 au local 5.83 de 13h à 14h30.**

**Étaient présents :**

Jacques-Olivier Moffat  
Marie-Christine Buisson  
Éric Poirier  
Lilian Odonat  
Aisha Belkhia  
Émilie Jean  
Taha Boussaa  
Anne-Louise Savary  
Cédrick Lamathe

- 1- Mot de bienvenue
  - Cette rencontre est une première de deux.
  - Tour de table pour les présentations
- 2- Présentation des services aux étudiants
  - Services d'aide : Aide financière, Radar, psychologie, orientation, placement, médecin, infirmerie.
  - Animation culturelle : ateliers culturels, expositions, concours intercollégiaux, danse, cinéma, Organe Théâtral, Cégep en spectacle, conférences, publications, sorties, Canif, semaines thématiques.
  - Animation sportive : équipes intercollégiales, Alliance Sport-Étude, plein air, transport actif, activité physique gratuite.
  - Animation communautaire : environnement, accueil des savoirs autochtones, projet ONU, entrepreneuriat, interculturel, gala Bourse au mérite.
- 3- Situation financière des SAE
  - Cadre règlementaire : Voir le document Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel article 24.5.
  - Droits afférents 25\$ (le même pour tous les collèges) et droits de toutes natures 86\$ : 124\$
  - Augmentation des frais AGEVCM. Ils sont passés de 20\$ à 35\$. Il y a eu une augmentation des frais. 41 comités actifs. Asso avec le plus de comités.
  - 2 sources de financement des SAE :
    - i. Contribution collègue : frais assumés par le collègue dans ses frais généraux.
  - Droits afférents de toutes natures : Sous remis à la direction des services aux étudiants.
  - On constate que la contribution collègue augmente année après année. En 2018-2019, le collègue contribuait à la hauteur de 30% alors qu'il contribue maintenant à 42.4%. La hausse des salaires vient expliquer cette hausse.

- La contribution du Collège et les droits exigés aux étudiants ne suffisent plus à financer l'ensemble des services aux étudiants.
- Une nouvelle convention collective dès 23-24 devrait accroître le SAE.
- En 25-26, certaines annexes de financement octroyés au moment de la pandémie pour la santé mentale prendront fin.
- 2020-2021 : Budget équilibré
- 2021-2022 : Déficit de 224 300\$
- 2022-2023 : Déficit de 229 899\$
- 2026-2027 : Déficit de 282 700\$
- Volonté de maintenir les services et de limiter au maximum les frais aux étudiants.

**Recommandation :**

- Augmenter les droits de toutes natures à 96\$ à la session automne 2023, à 106\$ à l'automne 2024, puis de 5\$ par année pour les années subséquentes.

**Période de questions :**

- Combien représente l'annexe S121 : estimé 49 800\$.
- Les principaux frappés par l'inflation sont les étudiants et les étudiantes.
- De quelle manière les services sont communiqués aux étudiants et étudiantes ?
- Comment publicisez-vous tous les services ?
- Pour nous rejoindre, le plus facile est sur :
  - Instagram
  - Omnivox
  - Kiosques de session et de mi-session

Fin de la rencontre à 13h55

Rédigé par Sophie Thibault